

APPEL A LA REPRISE DE TRAVAIL

Comme suite à la médiation du Gouvernement du Burkina Faso dans le conflit né de la grève illégale du 29 avril 2017, la Direction Générale de SOPATEL Silmandé invite les travailleurs ayant été licenciés ou en situation d'abandon de poste depuis le 15 mai 2017, à bien vouloir prendre attache avec le département du Capital Humain pour les modalités pratiques de leur réintégration, et ce , au plus tard le **vendredi 15 septembre 2017, à 18H00.**

Elle saisit l'occasion pour réitérer sa reconnaissance et ses encouragements aux collaborateurs restés à leur poste de travail et aux nouveaux collaborateurs dont le récent recrutement a permis à l'hôtel non seulement de pallier la restriction numérique des effectifs mais aussi d'assurer la continuité de l'activité hôtelière et le **maintien du label Qualité.**

Par ailleurs, elle invite les agents actuellement en poste à accueillir ces ex-travailleurs dans la fraternité et la collégialité et à contribuer activement à faciliter leur réintégration dans l'entreprise afin que, tous et ensemble, nous œuvrions dans la cohésion, le dévouement et le professionnalisme pour faire ainsi de notre établissement hôtelier un véritable pôle d'excellence.

Ouagadougou, le 09 septembre 2017

Directeur Général,


Oumar SALL

